



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-112340>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-112340**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : PARIS LA DEFENSE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Marché de régulation du Terminal Jules Verne de la Défense

**Description** : Le présent marché a pour objet la gestion et la régulation pour le Terminal Jules Verne dans le quartier d'affaires de La Défense.

**Identifiant de la procédure** : c567ead9-0558-4964-bf15-7768ad081210

**Identifiant interne** : 2024 00063

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 98351000 Services de gestion de parkings

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 34121500 Autocars

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Paris La Défense Cœur Défense, Tour B, 110 esplanade du Général-de-Gaulle

**Ville** : Paris la Défense

**Code postal** : 92932

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le présent marché constitue un seul et unique lot du fait de l'indissociabilité des prestations. Le titulaire devra répondre aux catégories de prestations suivantes : Pour la partie globale et forfaitaire : - Mise en place du nouveau marché, période de tuilage incluse ; - Conception, mise à disposition, administration et exploitation du logiciel du Système d'Information et d'Aide à l'Exploitation ; - Administration, entretien et maintenance du Système d'Information et d'Aide à l'Exploitation ; - Régulation et accueil ; - Qualité de service ; - Suivi et reporting à Paris La Défense et comptes rendus d'activité Pour la partie unitaire : - la mise en place des ressources humaines supplémentaires en cas de dépassement des plages d'ouverture ou en cas d'ouvertures exceptionnelles du Terminal et de renouvellement des équipements (fourniture et pose). Cette partie à prix unitaires est passée à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 Euros HT par période contractuelle. Le présent accord cadre est conclu pour une durée ferme de 24 mois (période contractuelle) à compter du 10 février 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci intervient plus tardivement. Il est reconductible une fois pour une nouvelle période de deux ans. La reconduction est tacite. En cas de non reconduction, l'acheteur enverra un courrier de non reconduction dans le mois suivant le terme de l'accord cadre.

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,120,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 200,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'acheteur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par le soumissionnaire au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres. Le soumissionnaire devra alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par le soumissionnaire, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Les candidats peuvent demander à visiter les lieux. En ce sens, ils sont invités à faire leur demande sur le site [achatpublic.com](http://achatpublic.com) à la rubrique « questions/réponses ».

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont précisés au RC.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Marché de régulation du Terminal Jules Verne de la Défense

**Description :** Le présent marché a pour objet la gestion et la régulation pour le Terminal Jules Verne dans le quartier d'affaires de La Défense. Le titulaire devra répondre aux catégories de prestations suivantes : Pour la partie globale et forfaitaire : - Mise en place du nouveau marché, période de tuilage incluse ; - Conception, mise à disposition, administration et exploitation du

logiciel du Système d'Information et d'Aide à l'Exploitation ; - Administration, entretien et maintenance du Système d'Information et d'Aide à l'Exploitation ; - Régulation et accueil ; - Qualité de service ; - Suivi et reporting à Paris La Défense et comptes rendus d'activité Pour la partie unitaire : - la mise en place des ressources humaines supplémentaires en cas de dépassement des plages d'ouverture ou en cas d'ouvertures exceptionnelles du Terminal et de renouvellement des équipements (fourniture et pose).

**Identifiant interne :** 2024 00063

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 98351000 Services de gestion de parkings

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34121500 Autocars

**Options :**

**Description des options :** Le présent marché ne comprend pas de tranche optionnelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Cœur Défense, Tour B, 110 esplanade du Général-de-Gaulle

**Ville :** Paris la Défense

**Code postal :** 92932

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 10/02/2025

**Durée :** 24 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Les modalités de reconduction du marché sont précisées à l'acte d'engagement (A.E).

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 2,120,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le présent accord cadre est conclu pour une durée ferme de 24 mois à compter du 10 février 2025 ou à compter de sa date de notification si celle-ci intervient plus tardivement. Une période de tuilage de deux mois est prévue entre le titulaire sortant et le titulaire entrant. Il est reconductible une fois pour une nouvelle période de deux ans. La reconduction est tacite. En cas de non reconduction, l'acheteur enverra un courrier de non reconduction dans le mois suivant le terme de l'accord cadre. Le titulaire du marché fera son affaire de la reprise du personnel actuellement affecté à l'exécution du présent marché. Ainsi, en application des dispositions de l'article L.1224-1 du code du travail, les agents de droit privé affectés à la régulation du Terminal de bus Jules Verne seront transférés vers le titulaire. La liste anonymisée du personnel à reprendre avec conditions de salaires correspondantes fait partie des pièces du contrat. Pour assurer la bonne exécution des prestations, le Titulaire doit en outre affecter le nombre suffisant de personnel, dont le(s) régulateur(s), afin d'assurer la prestation d'accueil du public, des transporteurs, la gestion du Terminal Jules Verne (y compris l'exploitation du système) ainsi que les prestations d'entretien-maintenance. Le Titulaire doit en outre affecter un responsable de gare en charge de planifier les jours et heures de présence des régulateurs ainsi que leurs dates de congés, repos et de leur éventuel remplacement en cas d'absence. Le Titulaire doit en cas d'absence, programmée ou non, prévisible ou non, affecter le personnel nécessaire, afin d'assurer la continuité du service public. Tout manquement constaté est soumis à pénalités. L'ensemble des intervenants doit être en mesure de manipuler le système S.S.I, l'alarme anti-intrusion, les moyens de fermeture, le système d'information et d'aide à l'exploitation, les portes d'accès aux quais ainsi que tout autre équipement nécessaire au service. Les régulateurs, ainsi que l'encadrement, sont habilités H0/B0 au minimum afin de pouvoir remettre en service, suite à une disjonction électrique, les équipements du Terminal Jules Verne. Les régulateurs doivent être assermentés pour verbaliser les véhicules non autorisés qui pénétreraient dans le terminal.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Capacité économique et financière - références requises : • Lettre de candidature : imprimé DC1 ou équivalent sur papier libre, dûment rempli et signé ; • Déclaration du candidat : imprimé DC2 ou équivalent sur papier libre dûment rempli et signé ; • Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ; • Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas prévus au 1°) de l'article R2143-3 du décret susvisé et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à 11 du Code du Travail ; • Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ; Capacités financières : le candidat (entreprise individuelle ou groupement solidaire ou groupement conjoint) devra présenter un chiffre d'affaires suffisant pour exécuter les prestations objet du marché. Ce niveau de capacité sera apprécié au regard des indications relatives aux chiffres d'affaires fournis dans le DC2 ou dans un document annexé.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des

trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Veiller à indiquer le type d'opération, son état d'avancement, la mission réellement exécutée. - Déclaration appropriée de banque ou la preuve d'une assurance des risques professionnels (assurance responsabilité civile en cours de validité) ; • Capacités professionnelles : Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Veiller à indiquer le type d'opération, son état d'avancement, la mission réellement exécutée. Le candidat devra fournir obligatoirement les certifications de qualification professionnelle ou certifications équivalentes indiquées au présent document. • Capacités techniques : le candidat (entreprise individuelle ou groupement solidaire ou groupement conjoint) devra être doté d'un personnel suffisant pour exécuter les prestations objet du marché.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le critère PRIX est noté sur 50 points, avec analyse du montant total du PRIX FORFAITAIRE additionné au montant total DQE GLOBAL. La note sera le résultat de la formule suivante : Pondération X (Montant de l'offre Moins-disante\* / Montant de l'offre du soumissionnaire) \* Sous réserve que l'offre ne soit pas anormalement basse. NB : Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seraient constatées, il ne sera tenu compte que du ou des montants corrigés pour le jugement de la consultation. Toutefois si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à les rectifier ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Ce critère est noté sur 50 points sur la base des éléments transmis dans le mémoire technique du soumissionnaire, et indiqués au RC. Le RC précise les critères de jugement des offres en son article 7.1.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 22/11/2024 à 17:00

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_agxsgS2QW7](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_agxsgS2QW7)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_agxsgS2QW7](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_agxsgS2QW7)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 02/12/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date d'ouverture** : 02/12/2024 à 14:00

**Informations complémentaires** : L'ouverture des plis sera réalisée dans les locaux de Paris la Défense, par des personnes ayant reçu délégation.

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : oui

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Montage financier** : Le présent marché est traité à prix mixte avec : - une partie à prix global et forfaitaire, tel qu'indiqué dans l'Acte d'Engagement; - une partie à prix unitaires. Cette partie est passé à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 100 000 Euros HT par période contractuelle.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : PARIS LA DEFENSE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : PARIS LA DEFENSE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** PARIS LA DEFENSE

**Organisation qui traite les offres :** PARIS LA DEFENSE

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** PARIS LA DEFENSE

**Numéro d'enregistrement :** 83371879400013

**Adresse postale :** Coeur Défense, Tour B, 110 esplanade du Général de Gaulle

**Ville :** Paris la defense

**Code postal :** 92931

**Subdivision pays (NUTS) :** Hauts-de-Seine ( FR105 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Pôle Commande Publique

**Adresse électronique :** marchespublics@parisladefense.com

**Téléphone :** 0621270941

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement :** 17950702500015

**Département :** Val d'Oise

**Adresse postale :** 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322

**Ville :** Cergy Pontoise

**Code postal :** 95027

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Greffe Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

**Adresse électronique** : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : 0130173400

**Adresse internet** : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : dac13825-6048-49f8-8c42-fbba7c32bb28 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 03/10/2024 à 17:05

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 03/10/2024